



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

Jeudi 27 avril 2017

Université de Liège – Bât. B37
 Institut de Mathématique – Quartier Polytech 1
 Allée de la Découverte 12 – 4000 Liège
 Auditoire 01

L'assemblée générale ordinaire comprendra deux parties. La première concerne l'AGO proprement dite et répond aux obligations légales en matière d'asbl. Elle vous permettra de mesurer les actions réalisées par la FABl au cours de l'année écoulée et de faire part de vos souhaits ou orientations futures.

La seconde partie consistera en une conférence sur un thème central pour notre société, avec des implications citoyennes mais aussi technologiques et économiques pour l'ingénieur, à savoir l'avenir de l'Europe, et cela dans une période de tension particulière qui sera celle de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle en France. Après une introduction sur le contexte économique actuel, l'orateur passera en revue les défis que l'Europe a à affronter, disséquera les erreurs qui expliquent le désamour actuel et cernera les choix qui se posent au « Vieux Continent ».

Pour nous parler de cet enjeu fondamental, nous avons invité l'économiste Etienne de Callataÿ, actif dans le secteur financier après l'avoir été dans les mondes des organisations internationales et de la décision politique. Il est aussi professeur à l'Université de Namur et auteur ou co-auteur de plusieurs ouvrages, dont «Confessions d'un économiste ordinaire. Comprendre la crise financière pour en tirer les leçons».



Agenda

16h45 Accueil des participants à l'AGO

18h00 Accueil des participants pour la conférence

17h00 Assemblée Générale statutaire

Rapport d'activité de l'exercice 2016
 Approbation des comptes de l'exercice 2016 et décharge aux Administrateurs
 Approbation du Budget 2017
 Fixation de la cotisation 2018
 Elections statutaires

18h15 Conférence d'Etienne de Callataÿ « L'Europe, de l'analyse des erreurs aux conditions de sauvetage ».

E. de Callataÿ est Chief Economist d'Orcadia AM et chargé de cours à l'UNamur

19h30 Réception

Merci de vous inscrire via le site Fabi www.fabi.be, par téléphone au 02/734 75 10 ou par fax.